

Matran, cause



Canapé à disposition au jardin des sculptures



Le mot du Syndic, Sébastien Dorthe



Chères Matranaises,
chers Matranais,

Dans quelques jours, je vais terminer ce passionnant mandat communal qui m'a occupé durant 10 ans. En effet, j'ai eu énormément de plaisir et de satisfaction à tenter de l'assumer et surtout de l'honorer.

Aussi, sans détour, je tiens très sincèrement à vous remercier pour votre confiance et votre soutien. Je ne peux qu'encourager tout un chacun à se lancer dans cette incroyable aventure. Cette fonction m'a beaucoup apporté et je serai toujours reconnaissant d'avoir eu la chance de l'accomplir pour ma chère Commune, dans laquelle je suis domicilié depuis mon enfance.

Il est évident que je souhaite également grandement remercier mes collègues du conseil communal, notamment pour les échanges du lundi soir et pour leur parfaite collégialité. Si les débats ont pu être parfois nourris, ils ont toujours abouti à des solutions constructives, grâce à un objectif commun : l'intérêt général.

Quant aux collaboratrices et collaborateurs, tant de l'administration, du service technique, que de l'encadrement scolaire et parascolaire, un grand

MERCI pour leur vif engagement en faveur de notre Commune et de ses habitants.

Ces 5 dernières années sont passées très vite, surtout quand nous avons la chance de pouvoir faire avancer dans la sérénité les dossiers à traiter et les dossiers que nous souhaitons mettre en avant.

Cependant, mon dernier message n'a pas pour but de dresser un bilan de législature, lequel peut être simplement résumé par le montant total des investissements votés successivement lors des assemblées communales, à savoir plus de 11 millions, mais bel et bien de rappeler que de nombreux enjeux demeurent et qu'ils animeront très certainement la prochaine législature.

A cet égard, je tiens à féliciter tous les nouveaux élus et à leur souhaiter beaucoup de satisfaction et de succès dans leur nouvelle fonction, dès le samedi 24 avril prochain, date de leur assermentation.

Quels sont finalement les enjeux principaux à mes yeux :

- continuer à développer nos infrastructures (scolaires notamment) tout en maintenant une fiscalité attrayante dans un contexte d'augmentation significative de la population ;

(Suite en page 4)

Assemblée communale du 22 avril 2021 : convocation en page 6

Matr' en *proximité*



Matr' *en* *nature*



Suite page 1

- réaliser le nouveau quartier de Champ-Riond de manière homogène et coordonnée par rapport au village, cela de concert avec les promoteurs (il est potentiellement question de quasiment 900 habitants) ;
 - proposer et développer des infrastructures efficaces de mobilités complémentaires ;
 - pousser en avant le dossier du réaménagement de la jonction autoroutière, laquelle intégrera des arrêts de bus et des pistes de mobilité douce ;
 - continuer le développement d'une administration virtuelle permettant d'améliorer la proximité et la disponibilité pour les administrés ;
 - remettre sans cesse en question les services à la population pour les maintenir et les développer ;
 - garantir un débat équilibré et démocratique sur la question du Grand Fribourg ;
- être attentif aux effets financiers potentiellement indésirables dus à la réforme fiscale des entreprises et à la pandémie ;
 - modifier la réglementation communale en matière d'eaux usées et d'adduction d'eau, tout en proposant des taxes y relatives raisonnables.

Cette énumération est bien évidemment non exhaustive, sans compter que la nouvelle équipe aura à cœur de recenser ses propres objectifs et de tenter de les réaliser.

A cet égard, je suis persuadé que pouvoir avoir la chance d'être à la tête d'une commune n'est pas anodin et procure de riches expériences.

Enfin, je souhaite à notre commune de Matran de rayonner encore de nombreuses années pour une population fière de ses institutions.

VIVE MATRAN ET MERCI !

Sébastien Dorthe, Syndic



Matran Bouge, édition 2019, avec la participation de joueurs du HC Fribourg-Gottéron

Sommaire



Le mot du Syndic	1
Photos Matr'en proximité	2
Photos Matr'en nature	3
Le mot du Syndic (Suite page 1)	4
Sommaire	5
Convocation à l'Assemblée communale	6
Comptes 2020	7
Comptes de fonctionnement 2020 Bilan	8
Comptes des investissements 2020	9
Adoption de la nouvelle convention et des sta- tuts de l'Ecole Régionale Alémanique de Fribourg (ERAF), actuelle Ecole Libre Publique de Fribourg (ELPF)	10
Election du Conseil communal	11
FriTime : journée de ski du 27 février 2021 ...	12

Prochaine parution: mai 2021

Administration communale Tél. 026 402 12 12
Case postale
Rte de l'Ecole 6
1753 Matran

E-mail : commune@matran.ch
Site internet : www.matran.ch

Impressum

Matr'en cause

Parution 2-3 fois par année
Case postale
1753 Matran

Editeur:

Commune de Matran

Coordination:

Administration communale
Mireille Mauron

Photos:

Commune de Matran
Simon Gabaglio

Impression:

media f sa
1700 Fribourg

Tirage:

850 exemplaires





Halle de gym qui permettra de respecter les règles sanitaires

Convocation à l'Assemblée communale

Les citoyennes et citoyens de la commune de Matran sont convoqués à l'Assemblée communale du

**jeudi 22 avril 2021 à 20h00
à la halle de gym de Matran**

Tractanda:

1. Procès-verbal de l'Assemblée communale du 15 décembre 2020 (ce PV ne sera pas lu; il est à disposition au bureau communal ou peut être consulté en ligne sur notre site internet www.matran.ch).
2. Comptes 2020¹, rapport de l'organe de révision et préavis de la commission financière.
3. Adoption de la nouvelle convention¹ et des statuts¹ de l'Ecole Régionale Alémanique de Fribourg (ERAF), actuelle Ecole Libre Publique de Fribourg (ELPF).
4. Informations du Conseil communal.
5. Divers.

Les recommandations sanitaires du moment devront être respectées.

[Le Conseil communal](#)

¹ Les documents sont disponibles sur notre site internet www.matran.ch ou peuvent également être obtenus auprès de l'administration communale.

Comptes 2020

Comptes de fonctionnement

Les comptes 2020 bouclent avec un déficit de **CHF 219'137.51** alors que le budget prévoyait un bénéfice de CHF 4'000.00, soit une différence de CHF 223'137.51.

Ce résultat s'explique par des recettes inférieures aux prévisions budgétaires à hauteur d'environ CHF 550'000.00 dont les principaux postes touchés sont l'impôt sur le revenu des personnes physiques, l'impôt sur le bénéfice des personnes morales et l'impôt sur les mutations immobilières.

Il ressort également des comptes une baisse des charges de l'ordre de CHF 330'000.00 qui compense en partie la diminution des recettes évoquée ci-dessus. Au vu de la situation sanitaire, plusieurs montants portés au budget n'ont pas été dépensés en raison notamment de l'annulation d'événements ou d'infrastructures communales qui n'ont pas été utilisées.

Si la pandémie impactera forcément les comptes de la commune, il n'est toutefois pas possible d'en mesurer l'ampleur pour l'instant.

Des explications plus détaillées seront présentées lors de l'Assemblée communale du 22 avril 2021.

Comptes des investissements

S'agissant des investissements, l'excédent des dépenses s'élève à **CHF 678'807.75**. Les comptes des investissements sont détaillés à la page 9 du présent Matr'en cause.

D'autre part, nous faisons le point sur les 5 investissements dont le décompte final a été établi en 2020.

Achat d'un véhicule (tracteur) pour la voirie

Le budget de CHF 85'000.00 voté par l'Assemblée communale du 17 décembre 2019 a été respecté. Le coût total s'est élevé à CHF 79'400.00 (crédit non utilisé CHF 5'600.00).

Réfection de la route d'Avry

Un crédit d'investissement de CHF 130'000.00 avait été accordé par l'Assemblée communale du 14 décembre 2016. Finalement, le coût des travaux totalise CHF 93'213.25 (crédit non utilisé de CHF 36'786.75). Des synergies ont été combinées avec d'autres travaux, notamment en lien avec le réseau d'eau.

Réfection des collecteurs communaux secteur de La Tire

Les travaux ont coûté CHF 22'864.20 et respectent largement le budget de CHF 40'000.00 voté par l'Assemblée communale du 19 décembre 2018 (crédit non utilisé de CHF 17'135.80). Les appels d'offres lancés ont débouché sur une bonne surprise pour notre commune.

Réfection de la place de sports et des loisirs

L'Assemblée communale du 17 décembre 2019 avait décidé un crédit d'investissement de CHF 300'000.00 qui se solde finalement à CHF 307'020.55. Le léger dépassement est dû à un pavage supplémentaire.

Jean-Luc Dumoulin, Conseiller communal



Place de sports et des loisirs

Comptes de fonctionnement 2020

	Comptes 2019		Budget 2020		Comptes 2020	
	Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
Administration	1'361'124.98	728'603.11	1'511'700.00	743'800.00	1'466'017.91	747'694.05
Ordre public	131'597.90	28'756.30	151'500.00	30'000.00	121'705.65	28'644.85
Enseignement et formation	1'955'623.99	114'074.20	2'033'500.00	178'400.00	1'867'000.77	124'585.55
Culture et loisirs	391'678.78	10'722.50	353'900.00	9'000.00	310'534.19	1'408.10
Santé	571'353.25	5'258.85	584'500.00	7'000.00	597'073.70	3'695.90
Affaires sociales	829'078.60	0.00	838'800.00	0.00	775'576.20	0.00
Transports et communications	764'005.45	25'064.00	657'900.00	25'000.00	594'821.79	17'010.00
Protect. et aménag. de l'envir.	862'548.80	646'615.91	902'200.00	681'800.00	972'406.17	705'067.96
Economie	19'143.32	0.00	21'900.00	0.00	19'564.90	0.00
Finances et impôts	1'239'639.71	6'649'060.77	734'100.00	6'119'000.00	735'143.49	5'612'600.85
Totaux fonctionnement	8'125'794.78	8'208'155.64	7'790'000.00	7'794'000.00	7'459'844.77	7'240'707.26
Excédents produits			4'000.00			
Bénéfice net	82'360.86					
Perte nette						219'137.51

Bilan

	Situation au 01.01.2020	Situation au 31.12.2020
Actif		
Disponibilités	972'103.81	985'608.95
Débiteurs	1'896'664.94	1'943'252.65
Placements	2'949'303.60	2'954'180.75
Actifs transitoires	277'098.90	446'374.00
Patrimoine administratif	1'903'550.57	2'486'596.27
Prêts et participations permanentes	165'576.70	177'964.55
Total de l'actif	8'164'298.52	8'993'977.17
Passif		
Engagements courants	500'449.17	518'664.80
Dettes à court terme	3'508.00	3'476.50
Dettes à moyen et long terme	0.00	1'000'000.00
Engagement envers des entités particulières	21'822.58	21'837.06
Provisions	1'098'269.90	998'269.90
Passifs transitoires	125'890.00	134'777.55
Réserves	3'053'892.76	3'175'622.76
Fortune	3'360'466.11	3'141'328.60
Total du passif	8'164'298.52	8'993'977.17

Comptes des investissements 2020

Objet	Budget voté	Crédits utilisés fin année précéd.	Crédits utilisés en 2020	Total investissements
Acquisition de terrain de la Maison St-Joseph (2013)	1'810'000.00	1'585'989.55	4'874.20	1'590'863.75
Participation achat tonne-pompe et matériel du feu (2014)	180'000.00	150'402.90	0.00	150'402.90
Participation à la réfection de la jonction autoroutière (2018)	356'000.00	0.00	0.00	0.00
Réfection de la route d'Avry (2016)	130'000.00	32'149.20	61'064.05	93'213.25
Subvention buvette FC, vestiaires et pétanque (2017)	-36'500.00	0.00	-45'698.00	-45'698.00
Réaménagement du plateau de la Glâne des Hommes (2018)	240'000.00	228'645.27	3'940.10	232'585.37
Assainissement du stand de tir de Rosé (2018)	186'500.00	43'467.35	12'387.85	55'855.20
Réfection des collecteurs communaux secteur La Tire (2018)	40'000.00	648.25	22'215.95	22'864.20
Réfections urgentes de collecteurs - mises en séparatif (2019)	1'500'000.00	0.00	105'332.35	105'332.35
Réfection place de sports et des loisirs (2019)	300'000.00	0.00	307'020.55	307'020.55
Giratoire et deux arrêts de bus "Champ-Riond" (2019)	1'200'000.00	0.00	65'785.75	65'785.75
Participation de tiers Giratoire "Champ-Riond" (2019)	-400'000.00	0.00	-17'740.40	-17'740.40
Nouveaux collecteurs secteur Champ-Riond (2019)	1'500'000.00	0.00	18'557.15	18'557.15
Participation de tiers collecteur secteur Champ-Riond (2019)	-675'000.00	0.00	-4'687.70	-4'687.70
Nouvelles conduites d'eau potable secteur Champ-Riond (2019)	160'000.00	0.00	0.00	0.00
Assainissement conduite eau potable Secteur Rte Bagne (2019)	80'000.00	0.00	33'425.15	33'425.15
Aménagement de la TransAgglo (2019)	2'250'000.00	0.00	2'334.85	2'334.85
Participation de tiers TransAgglo (2019)	-2'250'000.00	0.00	0.00	0.00
Achat véhicule (tracteur) pour la voirie (2019)	85'000.00	0.00	79'400.00	79'400.00
Crédit d'étude complexe scolaire (2020)	460'000.00	0.00	10'597.70	10'597.70
Réfection trottoirs pont de l'autoroute (2020)	120'000.00	0.00	0.00	0.00
Participation de tiers trottoirs pont de l'autoroute (2020)	-5'000.00	0.00	0.00	0.00
Suppression gendarmes couchés Route de l'Ecole (2020)	50'000.00	0.00	39'242.60	39'242.60
Total des investissements	7'281'000.00	2'041'302.52	698'052.15	2'739'354.67
Raccordement secondaire eau potable (crédits liés)			9'723.35	
Taxes de raccordement eau potable (crédits liés)			-23'597.00	
Taxes de raccordement eau usée (crédits liés)			-5'370.75	
Excédent de charges des investissements 2020			678'807.75	

Adoption de la nouvelle convention et des statuts de l'École Régionale Alémanique de Fribourg (ERAF), actuelle Ecole Libre Publique de Fribourg (ELPF)

L'École Libre Publique de Fribourg, ou Freie öffentliche Schule Freiburg, est une école primaire de langue allemande sise sur la commune de Fribourg mais gérée selon une convention qui lie les communes de Corminboeuf, Givisiez, Granges-Paccot, Marly, Matran, Pierrafortsch et Villars-sur-Glâne d'une part et la Fondation école réformée de Fribourg (propriétaire des bâtiments) d'autre part. Cette structure est régie par les dispositions scolaires cantonales « classiques » et par la loi du 8 mai 2003 sur les écoles libres publiques.

En raison de la nouvelle législation scolaire cantonale (entrée en vigueur en 2015 et 2016 puis adaptée en 2019 suite à un arrêt du Tribunal fédéral du 7 décembre 2017 concernant la gratuité des moyens nécessaires servant directement le but de l'enseignement obligatoire), le règlement scolaire de cette école doit également être adapté. Pour ce faire, il est nécessaire de mettre à jour à la fois les statuts de cette corporation de droit public (art. 59 Code civil suisse) ainsi que la convention qui lie les communes membres et la Fondation école réformée de Fribourg.

En dehors du changement d'appellation, les modifications apportées sur ces deux textes sont directement induites par la nouvelle législation cantonale. Les statuts et la convention sont disponibles sur notre site et sur demande à l'administration.

Les chapitre 1, 4 et 5, n'appellent pas de commentaire particulier. Dès l'adoption des statuts et la signature de la convention, l'« Ecole Libre Publique de Fribourg » deviendra, l'« Ecole Régionale Alémanique de Fribourg ».

Le chapitre 2 « admission » précise qu'il n'est pas nécessaire d'être issu d'une commune membre pour fréquenter cette école, mais que l'admission se fait selon les règles en vigueur en matière de changement de cercle scolaire pour raison de

langue (art. 14 al. 2 loi scolaire - LS et art. 5 du règlement de la loi scolaire - RLS). Cette décision est du ressort de l'inspecteur scolaire, en principe sur requête des parents. L'avis de la commune est demandé.

Le chapitre 3 concerne le financement. La répartition des charges entre l'Etat et les communes est identique à la scolarité publique. La participation des communes pour les autres frais scolaires est calculée au prorata du nombre d'élèves domiciliés dans chaque commune et fréquentant l'école. Pour les communes non conventionnées, il existe toutefois un seuil maximal qui est de CHF 5'000.00 par élève et par année scolaire. Ce seuil n'a jamais été atteint. Notre règlement scolaire prévoit qu'un montant de CHF 1'000.00 soit refacturé par la commune aux parents pour chaque enfant.

Enfin, le chapitre 6 concerne les dispositions finales et transitoires. Les statuts entreront en vigueur avec effet rétroactif au 1er août 2020. La convention est conclue jusqu'au 31 décembre 2026. Elle peut être dénoncée moyennant un délai de deux ans avant l'échéance. A défaut, elle se renouvelle tacitement pour une durée de cinq ans.

Même si le nombre d'enfants domiciliés à Matran qui fréquentent cette école est plutôt faible depuis quelques années, le Conseil communal recommande d'approuver la modification nécessaire des statuts et de renouveler son adhésion à la convention. Cela nous permet de participer au Comité de direction d'une part et d'entretenir nos liens avec cette école qui accueille, à un tarif très concurrentiel, nos élèves pour les cours de natation.

Simon Gabaglio, Vice-syndic

Matr'en vote



Les élus du 7 mars 2021

Election du Conseil communal

Le 7 mars 2021 a eu lieu l'élection pour le renouvellement de l'exécutif communal. Le nombre d'électeurs inscrits se montait à **1'208** citoyens. **614** ont voté à cette occasion, d'où un taux de participation de **50.83 %**.

Voici le résultat du dépouillement :

Nombre d'électeurs inscrits	:	1'208
Nombre de bulletins déposés	:	614
Nombre de bulletins blancs	:	3
Nombre de bulletins nuls	:	2
Nombre de bulletins valables	:	609

Sont élu(e)s

Liste no 1 : Entente communale de Matran

327 suffrages : Nicolas Rérat
302 suffrages : Jean-Luc Dumoulin
288 suffrages : Bernard Chassot
286 suffrages : Stéphanie Colella

Liste no 2 : Parti socialiste, verts et sympathisants

256 suffrages : Christophe Pierret
188 suffrages : Dominique Chenaux

Liste no 3 : Matr'en Indépendance

215 suffrages : Michaël Studer

Ont obtenu des suffrages

267 suffrages : Simon Gabaglio
175 suffrages : Catherine Charpié
163 suffrages : Alberto Lamas
162 suffrages : James Bangerter
140 suffrages : Nasser El Betjali
140 suffrages : Francesca Venteicher



Matran en ski



FriTime : journée de ski du 27 février 2021

Avec l'annulation du camp de ski de l'école, l'unique journée de ski organisée pour les enfants de Matran a eu lieu le samedi 27 février 2021 dans le cadre du programme FriTime.

Rendez-vous à 7h45 sur la place de parc de l'école. Nous nous sommes rendus aux Mosses en raison du manque de neige dans nos préalpes fribourgeoises.

Par un soleil resplendissant et une neige printanière, toute la petite équipe de skieurs, encadrés par six moniteurs expérimentés du Ski-club Matran et deux membres du comité FriTime-Matran, se sont élancés sur les pistes de ski avec une motivation incroyable.

Après deux heures d'effort, intense pour certains, un pique-nique a été pris en commun dans la bonne humeur. Pas le temps de boire un café, la jeunesse attendait impatiemment de rechausser les skis et repartir à l'assaut des pistes.

Fatigués, mais le sourire aux lèvres, tous sont rentrés chez eux avec une intension certaine de revenir l'année prochaine pour perfectionner leur style.

Le comité FriTime-Matran remercie le Ski-club Matran pour cette magnifique journée, remercie également toutes les personnes privées ou autres sociétés locales, qui ont organisé durant l'année écoulée des manifestations pour les jeunes de Matran.

Il invite également toute personne, société ou association qui le souhaite, à prendre contact par le biais de l'adresse e-mail fritime@matran.ch pour proposer une activité pour les jeunes qui leur permettra de mettre en valeur un sport, un loisir ou une activité culturelle qui lui tient à cœur.

Stéphanie Colella et Simon Gabaglio, membres du comité FriTime-Matran